

## VIDE GRENIER 30 JUIN 2024 ARPAJON Formulaire d'inscription

Informations sur le demandeur (Ecrire en capitale et lisiblement)				
Nom:				
Adresse (rue et Ville) :				
Tel:	Mail :			
N° pièce identité :	délivrée le ————	Lieu ————		
Emplacement				
Mètre linéaire demandé par tranche de 2m (2m/4m/6m) : mètres x 6€ =			€	
Chèque n° :	Etablissement bancaire	2		
Règlement				

Je déclare avoir pris connaissance du règlement joint et je m'engage à le respecter scrupuleusement, déchargeant ainsi les organisateurs de toute responsabilité.

**Article 1 :** Seules les inscriptions complètes avec le règlement dû seront prises en compte. La confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail.

Article 2: Le 30 juin, installation à partir de 6hoo. Les placiers seront là pour vous indiquer vos emplacements. Toutes les voitures seront retirées de la zone de la brocante pour 7h3o.

**Article 3**: Les placiers ont toute autorité pour vous retirer de la vente les objets prohibés sans remboursement de la place (articles neufs, publications et objets à caractère religieux, sexuels, armes et munitions y compris de collection et de décoration).

**Article 4** : Seuls les représentants de l'association des commerçants sont habilités à vous attribuer des emplacements.

**Article 5**: Vous devez impérativement présenter votre pièce d'identité à l'accueil le matin et la conserver sur votre stand jusqu'au remballage. Tout emplacement inoccupé à 8 heures sera réattribué à un tiers sans dédommagement. Aucun véhicule ne pourra se déplacer sur la brocante entre 8 heures et 17 heures sauf autorisation des placiers ou des forces de l'ordre.

**Article 6**: En cas d'annulation de la manifestation ou de mauvais temps, de problème divers : santé, famille ou autres, aucun participant ne pourra prétendre à un remboursement.



## VIDE GRENIER 30 JUIN 2024 ARPAJON Formulaire d'inscription

**Article 7**: Seule votre assurance responsabilité civile personnelle pourrait intervenir en cas de dommage causé à autrui et qu'en aucun cas vous ne pourrez demander l'intervention de notre compagnie d'assurances.

Pièces à joindre à ce document :

- Une photocopie de votre pièce d'identité
- Le règlement de votre emplacement par chèque bancaire à l'ordre d'« Arpajon Ville Commerçante »

Dossier à envoyer ou à déposer à Arpajon Ville Commerçante - 100 Grande Rue 91290 Arpajon ou à l'accueil de la Mairie.

2 matinées d'inscription ouvertes :

- Samedi 25 Mai Place du Marché de 10 h à 12h
- Samedi o8 juin Parvis de la Mairie de 10h à 12h

Contact par mail: brocantearpajon@qmail.com

À la suite de votre inscription un accusé avant la brocante votre numéro d'empl brocante.	•	, , , ,
	Attestation sur l'honneur	

## J'atteste sur l'honneur :

- Ne vendre que des objets personnels, usagés (art L310-2 du code du commerce).
- Ne vendre ni animaux, ni boissons, ni nourritures;
- Déballer uniquement sur table et/ou sur portants (aucun étal à terre directement ou sur bâche et couverture)
- Ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art R 321-9 du code pénal).
- Ne pas laisser d'invendus et de déchets sur la voie publique après la brocante.
- Ne pas être inscrit au registre du commerce

Date et signature avec mention « Lu et approuvé »